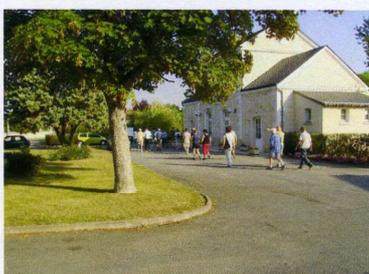


# CHAVEIGNES

En direct de la Mairie



Numéro 22 - décembre 2006

... En direct de la Mairie

Périodique d'informations municipales

## MOT DU MAIRE

2006 vient de s'achever avec douceur.

Espérons que cette nouvelle année 2007 soit paisible pour tous au sein de notre commune.

Ce journal vous informe de notre vie à Chaveignes et des projets communaux. Nous avons pu réaliser la majeure partie des actions décidées :

- ✓ Réfection de la route de Purzon
- ✓ Plantation et fleurissement
- ✓ Sono dans la salle des fêtes
- ✓ Achat de matériels pour nos agents
- ✓ Achat et échange de terrains
- ✓ Renouvellement du parc roulant et gros engins agricoles (tracteur, élagieuse ...)
- ✓ Agrandissement du cimetière
- ✓ Plan local d'urbanisme

Certaines ont évolué moins vite que voulu mais se réaliseront en cours d'année :

- ✓ Aménagement de la Grenouillère et autres en vue d'extension commerciales, touristiques et urbaines ...
- ✓ Lotissement à Champvent
- ✓ Elaboration du PLU (continuité du travail commencé par la commission avec le bureau d'étude 8  $\frac{1}{2}$  ), plan local d'urbanisme ô combien important pour l'avenir de notre commune
- ✓ Réhabilitation du presbytère

Deux moments forts pour Chaveignes : le comice agricole avec le char et la présentation de la commune et le 10<sup>ème</sup> Marché Fermier - Marché Gourmet. J'en profite pour remercier tous ceux qui ont contribué à leur réalisation et réussite. Chaleureux remerciement à toutes nos associations qui oeuvrent et animent notre petite commune.

Je souhaite la bienvenue à tous nos nouveaux habitants tant en mon nom qu'au nom du conseil municipal. A tous une bonne année 2007.

Le Maire,

Philippe DUBOIS

PS : vous êtes tous conviés le 19 janvier 2007 à 19 h 00 à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux de la commune qui sera suivie du partage de la galette et d'un pot de l'amitié.

## FINANCES

### COMPTE ADMINISTRATIF 2005

Le Conseil Municipal donne acte du compte administratif

Section de fonctionnement	
Résultat reporté (excédent) .....	+ 25 977.23 €
Dépenses .....	221 846.67 €
Recettes .....	286 105.93 €
Résultat de clôture (excédent) ...	+ 90 236.49 €

Section d'investissement	
Résultat reporté (déficit) .....	- 21 093.28 €
Dépenses .....	234 909.41 €
Recettes .....	308 293.56 €
Résultat de clôture (déficit) .....	52 290.87 €

Restes à réaliser	
Dépenses .....	17 150.00 €
Recettes .....	2 800.00 €

Affectation du résultat excédentaire : néant

### BUDGET PRIMITIF 2006

Il décide de voter le budget primitif 2006 comme suit :

Section d'exploitation :	
équilibrée en recette et en dépense à .....	380 189.00 €
Section d'investissement	
équilibrée en recette et en dépense à .....	314 650.00 €

### TAUX D'IMPOSITION DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES

Il décide de fixer les taux suivants :

Taxe d'habitation .....	8.25 %	Taxe foncière (bâti) .....	11.38 %
Taxe foncière			
(non bâti) ..	33.70 %	Taxe profession-	
nelle .....	7.04 %		

### SERVICE ASSAINISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2005

Il donne acte du compte administratif du service assainissement :

Section de fonctionnement	
Résultat reporté (excédent) .....	+ 29 415.53 €
Dépenses .....	70 809.53 €
Recettes .....	70 496.45 €
Résultat de clôture (excédent) ...	+ 29 102.45 €

Section d'investissement	
Résultat reporté (déficit) .....	- 5 330.00 €
Dépenses .....	24 098.76 €
Recettes .....	24 666.67 €
Résultat de clôture (déficit) .....	- 4 762.09 €

Restes à réaliser : néant

Affectation du résultat excédentaire : 4 762.09 €.

### SERVICE ASSAINISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2006

Le Conseil Municipal décide de voter le budget primitif 2006 comme suit :

Section d'exploitation :	
équilibrée en recette et en dépense à .....	90 813.00 €
Section d'investissement	
équilibrée en recette et en dépense à .....	29 503.00 €

### TRAVAUX

#### AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE :

Choix des entreprises :

- ✓ Etude hydrogéologique : Léotot Géologie Environnement pour 1 320.00 € HT , soit 1 578.72 € TTC
- ✓ Maçonnerie : MLAKAR William pour 22 525.87 € HT, soit 26 940.94 € TTC
- ✓ Portail : Clôture Service pour 3 648.80 € HT, soit 4 363.73 € TTC

Demande de subvention auprès des services de l'état au titre de la Dotation Globale d'Équipement (DGE) à hauteur de 35%

#### TRAVAUX DE PEINTURE DES MENUISERIES DE LA MAIRIE

Choix de l'entreprise :

Emmanuel ROY pour un montant de 2 530.01 €uros TTC.

#### LOGEMENT DU PRESBYTÈRE : CHANGEMENT DES MENUISERIES

Choix de l'entreprise :

Menuiseries Vincent DELMAS pour un montant de 6 171.36 € T.T.C.

### MATÉRIEL

#### INFORMATIQUE : ACQUISITION DE LOGICIELS

Choix de l'entreprise : SEGILOG.

#### MATÉRIEL DE SONORISATION DANS LA SALLE DES FÊTES

Choix de l'entreprise : SonoLight Événement pour l'acquisition d'un matériel de sonorisation sans le lecteur CD et un seul micro pour un montant HT de 1 583.50 €uros.

#### ACHAT DE MATÉRIEL DE VOIRIE

Choix de l'entreprise : SARL BRIANT

Tracteur HT .....	28 500.00
Elagueuse HT .....	14 800.00
Chargeur HT .....	6 000.00
Reprise du matériel ancien HT .....	5 000.00
Coût de l'opération HT .....	44 300.00

#### EMPRUNT POUR ACHAT DE GROS MATÉRIEL

Acceptation de la proposition de la Banque Populaire pour le financement du matériel de voirie : Montant: 53 000.00 € - Taux fixe : 3.35 % - Durée : 5 ans - Échéance annuelle - Pas de frais de dossier ni de souscription de parts sociales - Possibilité de remboursement anticipé à chaque date d'échéance sous réserve d'un préavis d'un mois et sans indemnité.

## **CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE**

Choix de l'entreprise : SOMAINTEL (garantie des dépannages et travaux préventifs du matériel informatique) : montant annuel de 151,00 € HT.

## ASSAINISSEMENT

### **PARTICIPATION FINANCIERE TABLE D'EGOUTTAGE**

Approbation du projet d'avenant définissant les nouvelles conditions financières du déversement des eaux usées de la Commune de Chaveignes dans le réseau de la Commune de Richelieu suite à l'installation d'une table d'égouttage à la station d'épuration.

### **SERVICE ASSAINISSEMENT : NON VALEUR**

Acceptation de l'ensemble des non-valeurs édité par Véolia Eau pour la somme de 102.46 €uros.

## VOIRIE

### **REMPLACEMENT DES POSTES INCENDIE**

Remise en état du parc des poteaux incendie par Véolia Eau pour 3 408.98 € TTC.

### **VENTE DU CHEMIN RURAL 21**

Après l'avis favorable du commissaire enquêteur, le prix de vente de ce chemin est fixé à 1000 €uros.

### **CESSION D'UNE EMPRISE « IMPASSE DE LA PALINIÈRE »**

Acquisition de cette emprise pour 1 €uro symbolique.

### **TRAVAUX AU LIEUDIT « PURZON »**

Choix de l'entreprise : GFTP pour un montant TTC 33 831.25 €.

### **CHEMINS PEDESTRES**

Acceptation de l'inscription de ces chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIRR) ; engagement à ne pas les aliéner (en cas de nécessité absolue, par exemple, à l'occasion d'opérations foncières ou de remembrement, le Conseil Municipal proposera au Conseil Général un itinéraire public de substitution de caractéristiques analogues et le rétablissement de la continuité du parcours), à leur conserver leur caractère public et ouvert, à accepter et à veiller au maintien du balisage des itinéraires et à assurer l'entretien courant de ces mêmes itinéraires.

## URBANISME

### **AVIS SUR DES DEMANDES DE CERTIFICAT D'URBANISME**

La parcelle ZK 46 à « La Montée de La Tour » est desservie en voirie par le CR 8 et en électricité. Il est non desservi en eau potable, (la canalisation la plus proche se trouve à environ 100 mètres) et en assainissement collectif. Au vu des installations et de l'emplacement du terrain et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de construction d'une maison d'habitation sur ce terrain.

La parcelle ZO 54 au lieu-dit « Le Bois Clos » est desservie en voirie par un chemin rural, en électricité et en eau potable. Il est non desservi en assainissement collectif. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal estime que le projet de construction d'une maison d'habitation sur ce terrain est de l'intérêt de la commune, afin d'éviter une diminution de la population communale et ne porte pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages car des habitations se trouvent à proximité immédiate, sur chaque parcelle voisine de ce terrain. Il émet donc un avis favorable à cette demande de Certificat d'Urbanisme.

Dans le secteur des pièces de Verrières, les parcelles ZN 55 (2 lots), ZN 56 (pour une construction) et ZN50 (pour deux constructions) ont fait l'objet de demande de certificat d'urbanisme. Certaines d'entre elles ne sont pas desservies en eau, électricité et assainissement collectif. Des extensions seraient nécessaires. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal estime que les constructions de maisons individuelles dans ce secteur sont de l'intérêt de la commune, afin d'éviter une diminution de la population communale et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages car des habitations se trouvent à proximité immédiate de ces terrains. En ce qui concerne les travaux d'extension des différents réseaux, il décide qu'une PVR est envisagée. Il émet donc un avis favorable aux demandes de Certificat d'Urbanisme et les travaux seront réalisés après obtention du premier permis de construire. Il décide du zonage concerné : parcelles ZN 59, 57, 56, 50, 51, 55. Aucune autre extension ne sera accordée avant l'élaboration du PLU communal dans ce secteur.

### **ETABLISSEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE SUR UNE VOIE PUBLIQUE EXISTANTE**

Considérant que l'implantation de futures constructions dans la rue de la Grenouillère justifie des travaux d'extension de réseau électrique, considérant que sont exclus les terrains déjà desservis par le réseau électrique, le Conseil Municipal décide de demander au SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Electricité d'Indre et Loire) d'engager les travaux d'extension du réseau électrique dont l'estimatif en date du 18 juillet 2005 s'élève à 17 800.00 €uros. Le SIEIL financera ce projet à hauteur de 70%. Les propriétés foncières concernées sont situées à 80 mètres de part et d'autre de la rue de la Grenouillère. Le Conseil Municipal fixe le montant de la Participation pour Voie et Réseau (PVR) à 0.18 €uros le mètre carré de terrain desservi. Cette participation sera demandée trois mois après le commencement des travaux des constructions concernées.

Achat d'une partie de la parcelle cadastrée D768 pour une contenance d'environ 20 m<sup>2</sup> pour 1 €uro symbolique en vue de l'installation du poste de distribution publique d'électricité.

### **ACHAT DE TERRAIN**

Achat de la parcelle cadastrée ZN 49 rue de la Grenouillère pour une contenance d'environ 12 000 m<sup>2</sup> d'un montant de 8533.00 € en prévision de l'emplacement du bassin de rétention

### **PERMIS DE CONSTRUIRE : APPLICATION DE LA PARTICIPATION POUR VOIE ET RESEAU (PVR)**

Considérant que l'implantation de futures constructions dans la rue de la Grenouillère justifie des travaux d'extension de réseau électrique, réseau eau pluviale, voirie, considérant que sont exclus de la PVR les terrains déjà desservis par ces réseaux et voirie. Le Conseil Municipal décide d'engager les travaux

d'adaptation des réseaux dont le montant total estimé et restant à la charge de la commune s'élève à 63 816.00 € (Electricité : 11 016.00 € - Eaux pluviales : 6 800.00 € - Voirie 46 000.00 €) Les propriétés foncières concernées sont situées à 80 mètres de part et d'autre de la rue de la Grenouillère sur les parcelles D 205 - 532 - 534 - 536 - 665 - 738 - 766 à 773 et ZN 49. Le Conseil Municipal fixe le montant de la Participation pour Voie et Réseau (PVR) à 0.66 €uros le mètre carré de terrain desservi. Cette participation sera demandée trois mois après le commencement des travaux des constructions concernées.

Travaux d'adaptation des réseaux relatifs à l'implantation de futures constructions Route de Thuet ( Résidence Hôtelière) d'ordre commerciale :

Eau potable : 17 145.00 €uros - Incendie : 2 211.00€uros - Voirie : 47 350.00 €uros soit un total de 66 706.00 €uros - Participation pour Voie et Réseau (PVR) : 53 365 €uros.

### **DEMANDE DE SUBVENTION FDDR (FOND DE DESENCLAVEMENT ET DE DEVELOPPEMENT RURAL)**

Pour le projet de construction de neuf locaux commerciaux Rue de la Grenouillère, réalisation de travaux d'extension ou d'amélioration de réseaux : électricité, eaux pluviales avec l'acquisition d'un terrain pour l'installation d'un bassin de rétention d'eau et voirie, demande de subvention au titre du fond de désenclavement et de développement rural auprès du Conseil Général et approbation du plan de financement suivant :

#### Dépenses

Réseau électrique .....	11 016.00 €
Eaux pluviales .....	114 820.00 €
Voirie .....	83 242.50 €
Acquisition du terrain .....	7 235.00 €
TOTAL HT .....	216 313.50 €

#### Recettes

Conseil Général .....	108 157.00 €
Emprunt .....	90 000.00 €
Autofinancement .....	18 156.75 €
TOTAL HT .....	216 313.50 €

### **TAXE FORFAITAIRE SUR CESSIONS DE TERRAINS CONSTRUCTIBLES**

Non-institution de la taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles.

## PROJET DU LOTISSEMENT A CHAMPVENT

### **CHOIX DES ENTREPRISES**

Rémy VEILLAUX

Dossier relatif à la loi sur l'eau :: 2 750 € H.T.

Modification du zonage d'assainissement : 650 € HT.

### **CONVENTION DE SERVITUDE**

Rédaction d'une convention avec Monsieur Serge HODELIN pour l'établissement de deux canalisations souterraines : l'une destinée à l'évacuation des eaux pluviales qui seront rejetées dans Le Mâble et l'autre destinée à l'évacuation des eaux usées dans le réseau collectif d'assainissement avec pour fond dominant, la parcelle ZM 34, et pour fond servant, la parcelle ZM 35. Ce document sera rédigé une fois que la commune sera propriétaire de la parcelle ZM 35.

### **LANCEMENT DU PROJET**

Par 9 voix pour et 4 contre, lancement du projet de création d'un lotissement de 9 lots à Champvent avec une possibilité d'extension de 13 lots à l'avenir avec maîtrise d'œuvre confiée à la Direction Départementale de l'Équipement de CHINON. Coût des travaux : 190 000 € ce qui reviendrait à 21,50€ le m<sup>2</sup>. Possibilité d'emprunt sur 15 ans au taux de 4.20 % ou sur 20 ans au taux de 4.35 %. Prix de vente du m<sup>2</sup> estimé par le conseil municipal : entre 15 et 18 €.

### **EMPRUNT**

Auprès de la Banque Populaire avec les caractéristiques suivantes : Capital emprunté : 200 000.00 €uros - Taux: 3.95% - Durée : 15 ans - Échéance annuelle

## LOGEMENT

### **PLAN LOCAL DE L'HABITAT**

Approbation des documents qui serviront dans l'élaboration du PLU et qui mentionnent les premières pistes d'actions pour le PLH (concilier les préservations du cadre de vie de qualité en assurant le développement des communes, développer les possibilités d'accueil adaptées à la variété des besoins, évaluer la politique de l'habitat, animer et informer) et les références qui doivent être suivies dans les procédures de développement local dans la charte de développement durable du pays du Chinonais (la démarche participative d'élaboration du projet de territoire, le territoire, son contexte et son organisation institutionnelle, les caractéristiques démographiques et socio-économiques, la stratégie de développement)

Avis favorable sur le Programme Local de l'Habitat et approbation des moyens à mettre en place dans le cadre du Programme Local de l'Habitat L'élaboration du PLH prévoit trois phases : un diagnostic, l'énoncé d'objectifs quantitatifs et qualitatifs pour les six ans à venir et le programme d'actions à mettre en œuvre et les moyens opérationnels nécessaires, la localisation des actions devant être identifiée chaque fois que cela est possible. La Communauté de Communes du Pays de Richelieu a mené à bien cette procédure, qui a abouti à l'arrêt du programme Local de l'Habitat. Les réflexions menées au sein de la Communauté de Communes concernant le développement à venir du Richelais ont conduit au choix d'un scénario d'objectifs quantitatifs, basé sur l'hypothèse de plus forte croissance avec un total de 255 constructions. Le projet a aussi retenu une série d'actions de nature à recenser l'offre de logements : planifier les développements et mettre en œuvre une politique foncière, favoriser la préservation du bâti existant et du cadre de vie, diversifier l'offre destinée aux ménages à ressources modestes, faciliter leur mobilité et répondre aux situations d'urgence, assurer la bonne gestion du parc locatif social, accroître l'offre de logements adaptés à la perte de mobilité et favoriser le maintien à domicile, développer des formules d'accueil destinées aux jeunes, identifier les besoins des gens du voyage et créer un système d'observation permettant le suivi et l'animation de la politique de l'habitat ainsi que sa diffusion

### **PROGRAMMATION DES LOGEMENTS SOCIAUX**

Programmation d'un logement social en 2007 et aucun en 2008.

## ASSUJETTISSEMENT A LA TAXE D'HABITATION DES LOGEMENTS VACANTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS

Décision de non assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de cinq ans.

## EMPLOYÉS COMMUNAUX

### FORMATION DES AGENTS COMMUNAUX : FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE REPAS

Les frais de repas seront remboursés aux agents communaux lors de leur formation.

### TITULARISATION D'UN AGENT D'ENTRETIEN

Titularisation d'un agent d'entretien le 1<sup>er</sup> avril 2006.

### TABLEAU DES EFFECTIFS : TRANSFORMATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2006 : création d'un poste d'agent d'entretien à temps incomplet pour une durée hebdomadaire de 8 heures et suppression du poste de femme de ménage de 8 heures hebdomadaires qui est sous forme d'un contrat à durée déterminée d'un an renouvelable.

### AGENT DES SERVICES TECHNIQUES : HEURES DE MENAGE

Attribution d'une heure supplémentaire par semaine à l'agent chargé des travaux de ménage. Cette personne effectuera 9 heures hebdomadaires à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2006.

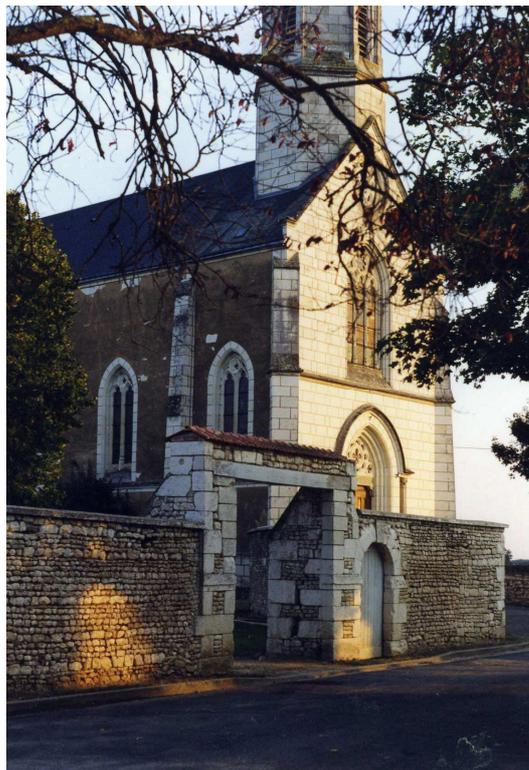
## INTERCOMMUNALITE

### MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RICHELIEU

Approbation à l'unanimité du projet de modifications des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Richelieu.

### DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ILE-BOUCHARD - RICHELIEU

Avis favorable du conseil municipal sur la dissolution du syndicat intercommunal d'électrification de L'Ile-Bouchard - Richelieu



## DIVERS

### COUPE DE BOIS

Prix de vente du stère sur pied à 15 €uros.

Prix de vente du stère coupé en 1 m au prix de 30 €le stère

### PHOTOCOPIES

Gratuité des photocopies pour les associations de la Commune  
Gratuité de la salle des fêtes lors des manifestations à but non lucratif pour les associations de la commune, une fois l'an,  
Facturation de 990 photocopies à 0.25 €uros soit 247.50 €, par la mairie de Richelieu suite à l'installation de la halte garderie « Caramel » au Centre de Loisirs après l'incendie de son local à Richelieu. Pour raison de facilité, cette structure faisait les photocopies à la mairie de Chaveignes.

### AMORTISSEMENT POUR LES ETUDES

Toute étude non suivie de travaux sera amortie sur 2 années.

### ATESAT : CONVENTION POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ETAT POUR DES RAISONS DE SOLIDARITE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Approbation de la convention pour l'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT). dans les domaines de l'aménagement de l'habitat et de la voirie



## QUELQUES

## RECOMMANDATIONS

### COMMUNALES

Les dépenses d'entretien de notre voirie (chemins, fossés, trottoirs) représentent une bonne part de notre budget. Soyons donc tous attentifs. Pour ce faire, respectons notre environnement : limitation des vitesses et tonnages autorisés, élagage de nos arbres, restaurons nos clôtures ou murs effondrés, favorisons l'écoulement des eaux pluviales, évitons les brûlages intempestifs (sécurité et tolérance pour son voisin). La déchetterie est à votre disposition pour recevoir bon nombre de déchets. Lorsque nous voulons monter un abri de jardin, une véranda, réhabiliter des bâtiments ou construire, renseignez -vous auprès de votre mairie pour être en bon accord avec les normes d'urbanisme. Au travers de ces petites choses et d'un minimum de civisme, chacun contribuera à mieux vivre au quotidien à Chaveignes.



#### Naissances

Renan KAELBEL  
né le 05 mai 2006

Nora DIEU  
Née le 07 septembre 2006

Illian GABREAU  
né le 29 septembre 2006

Julie LETEUIL  
née le 1<sup>er</sup> novembre 2006



#### Mariage

Jérôme MARCHAL et Pauline DARDENTE

Cédric DAMOUR et Emmanuelle LEFEVRE



#### Décès

Marcel CAILLAS  
Albertine NEE  
Raymond POUPRY  
Yvon RIVAL



## REPAS DU CCAS

Le repas des personnes âgées de 70 ans et plus, offert par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune a été organisé le 11 novembre dernier à la salle des fêtes de Chaveignes. Au total, 34 ont apprécié le menu concocté par le restaurateur « Le Gargantua » de Charnizay (37). Quelques membres du CCAS ont mis toutes leurs disponibilités et gentillesse à servir les convives. Des personnes n'ayant pu assister au repas ont reçu un colis quelques jours avant Noël. La commune compte, à ce jour, 136 personnes de 70 ans et plus.



## FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Cette année encore, Chaveignes a organisé sa randonnée pédestre ...

Le départ est fixé à 9 h sous un soleil de plomb ... mais le parcours était parfaitement organisé et il empruntait les sous-bois.

Les randonneurs ont ainsi découvert le château de la Pichardière et ses haras, que la propriétaire a fait visiter.

Trois haltes gourmandes et rafraîchissantes étaient prévues à divers endroits du parcours, et à l'ombre ! De retour dans le bourg, un buffet champêtre était organisé sous le tilleul de la cour du presbytère. Belotes, pétanques, discussions entra amis ... ont clôturé cet agréable après-midi.



## JOURNÉE DU 11 NOVEMBRE

Samedi 11 novembre, nous célébrons l'armistice de la première guerre mondiale.

Après la cérémonie religieuse à l'église Notre dame de Richelieu, une gerbe a été déposée aux monuments aux morts de la commune de Chaveignes.

La population s'est ensuite retrouvée autour d'un vin d'honneur et dans la salle des fêtes pour « festoyer ».

Les personnes présentes ont apprécié à juste valeur le menu concocté avec beaucoup de gentillesses et de savoir-faire par le traiteur « Le Gargantua ».

Ce repas fut égayé par des chants et des histoires de nos aînés. C'est à la nuit tombante que chacun est reparti enchanté de cette journée, et en se disant « à l'année prochaine »



## Association de chasse

### Club de la Bonne Entente

A l'aube de la nouvelle année, le club des aînés ruraux vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2007, joie, bonheur, santé.

Voici en quelques lignes les sorties auxquelles ont participé les membres du club : une à Souigné sous Ballon, dans la Sarthe, une à l'Ile d'Yeu, une à Dénezé-sous-Doué : « Un Noël sous le Signe de l'Humour ».

Comme chaque année, le club a organisé deux concours de belote.

Monsieur DUMOULIN a été lauréat du concours de poésie organisé par les Aînés Ruraux de la Gironde sur le thème de « la jeunesse ». Félicitations.

Deux repas cette année : à Razines le 26 avril et le repas de Noël le 6 décembre à la salle des fêtes de Chaveignes.

Bienvenue à tous les seniors qui voudraient nous rejoindre.

Prochain concours de Belote le 3 Février 2007, salle polyvalente de Champigny-sur-Veude,.

Nous remercions Monsieur le Maire et le conseil municipal de mettre gracieusement la salle à notre disposition pour nos réunions de club.

Le Président, Daniel NOIRE



En 2006, elle se compose de 16 chasseurs, dont un jeune.

En septembre 2007, le président actuel cessera ses fonctions après 30 ans de présidence.

Cette année, le plan de chasse GIC nous a accordé un brocard et deux chevriards.

Au cours de l'assemblée générale du 27 août 2006, le repas annuel a été supprimé. Dommage, au goût de certaines personnes.

Bonne année à Tours

Le Bureau



### Association sportive de Chaveignes

L'année 2006 s'achève avec beaucoup de difficultés pour le club. L'AS de Chaveignes n'a pas remis debout une équipe pour reprendre les matchs en septembre. Le club reste un an en « sommeil ». le bureau vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente tous leurs meilleurs vœux et surtout la santé pour la nouvelle année 2007. Nous organisons cette année le 8<sup>ème</sup> vide-greniers, brocante le lundi de Pentecôte soit le 28 mai 2007.

A Bientôt.  
Salutations sportives.  
Pascal NAVEAU



## Le Comité des Fêtes

En cette fin d'année, le comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes.

Nous espérons vous voir le 23 décembre 2006 à l'arbre de Noël des enfants de la commune. Le Père-Noël et un spectacle avec Magico Rigolo pour les petits et les grands seront au programme. Un cadeau sera offert à tous les enfants de 0 à 10 ans ainsi qu'un goûter offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Social).

Les manifestations pour 2007

Vendredi 2 février à 20 H 00 : assemblée générale à la salle des fêtes de Chaveignes

Samedi 17 mars : dîner dansant avec couscous et l'orchestre « Dany Bennett »

Samedi 16 juin : concours de pétanque avec feu de la Saint Jean et feu d'artifice suivi d'un bal gratuit avec Magic-Music

Le comité des fêtes loue de la vaisselle au prix de 0.30 € le couvert.

Tél aux heures des repas : 02 47 58 21 33 ou 02 47 58 22 77

Je tiens à remercier le maire, le conseil municipal et le CCAS pour la subvention du feu d'artifice et le goûter de Noël.

Je remercie également tous les bénévoles qui ont participé au char du comice agricole du 03 septembre 2006.

Nous espérons toujours vous voir nombreux à nos manifestations de 2007. Le comité des fêtes, ses membres et moi-même vous dit « A bientôt ».

Le Président,  
Alain MONTAS



## Accueil Chaveignes

L'association, née il y a dix ans déjà, accueille, cette année, une quarantaine de personnes.

Dans ses compétences relatives à la couture en général, Madame Marguerite Berger, présidente, initie les membres à des travaux de création très diversifiés.

Les séances sont hebdomadaires et ont lieu chaque jeudi de 14 à 18 heures à la salle communale de Chaveignes.

Cette année, une sortie s'est effectuée au Salon du savoir-faire à Nantes.

Les objectifs de l'association sont d'échanger des idées de création, de favoriser des rencontres et de partager un moment de convivialité.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Vous pourrez apporter des idées, venir en découvrir ou simplement rencontrer d'autres personnes.



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Du Service Départemental de l'Architecture  
et du Patrimoine d'Indre et Loire



**Centre de Loisirs "Arc en Ciel"**  
**du Pays de Richelieu**  
**12 "le Bourg"**  
**37120 CHAVEIGNES**

Le centre de loisirs ouvrira ses portes à Chaveignes pour les vacances de Noël la semaine du 2 au 5 janvier 2007 pour les enfants de 4 à 13 ans.

Horaires :

9 h à 17 h avec accueil à partir de 7 h 30 sur demande à l'inscription.

Tarifs : en fonction du Quotient Familial

- Journée avec repas :

1,2 % du QF de 6 € à 12 €

- Accueil : 2 €

Des projets d'activités au centre sont prévus pour les vacances de février (semaine du 5 au 9 mars 2007) et de Pâques (semaines du 16 au 27 avril 2007)

Pour tout renseignement : 02 47 58 29 29 ou  
02 47 58 10 79 ou 06 76 24 85 68

**SERVICE PUBLIC D'AIDE ARCHITECTURALE**  
Vous souhaitez faire construire, restaurer, aménager. La loi a déclaré la qualité architecturale d'intérêt public. Les particuliers et les collectivités locales peuvent bénéficier gratuitement des conseils **D'ARCHITECTES CONSULTANTS** du Ministère de la Culture et de la Communication. Dorénavant, des permanences hebdomadaires seront installées dans les mairies-centres ou les sièges de communautés de communes.

Pour les communes situées  
dans le périmètre du  
Parc Naturel Régional Anjou Touraine (PNR),  
l'aide architecturale assurée par  
Madame Virginie DUCHIRON  
(Tél 02 47 93 83 83)  
se poursuit comme par le passé.

N'hésitez pas à appeler pour prendre un rendez-vous et consultez le plus tôt possible, dès que votre programme est établi. le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine d'Indre et Loire est à votre disposition pour davantage d'informations.

Tél. : 02.47.31.03.03

Adresse email :

[sdap.indre-et-loire@culture.gouv.fr](mailto:sdap.indre-et-loire@culture.gouv.fr)





# Le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours (02-47-77-21-71) mail : [csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr).



Fondé par COLUCHE en 1985, les restos du cœur sont une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique.

Suivant les traces de Coluche c'est en 1990, qu'un groupe dynamique a en effet trouvé le tonus pour ouvrir une antenne des restos du cœur à Richelieu. Aujourd'hui le nombre de bénéficiaires est malheureusement en augmentation. Pour la campagne 2005/2006 (du 1<sup>er</sup> /12 au 31/03) le centre de Richelieu a accueilli 188 personnes et servi 14040 repas.

La campagne des restos du cœur débutera cette année le 4 décembre. La première distribution aura lieu le mercredi 6/12 de 10h à 11h30.

#### Pièces à fournir pour l'inscription :

- CARTE D'IDENTITE OU TITRE DE SEJOUR, LIVRET DE FAMILLE
- ATTESTATION DE SECURITE SOCIALE OU DE M.S.A,
- QUITTANCE DE LOYER,
- FEUILLE D'IMPOSITION,
- JUSTIFICATIFS DE L'ENDETTEMENT,
- JUSTIFICATIFS DE REVENUS:

à savoir

- bulletins de salaire ou indemnités journalières,
- Retraite, pensions,
- avis de paiement des Assedic,
- attestation CAF ou M.S.A,
- certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans,
- pension alimentaire (décision du tribunal),

attestation CAF ou M.S.A pour le R.M.I.

Si vous êtes en difficulté, venez nous rencontrer, nous étudierons ensemble votre dossier pour connaître vos droits. Les distributions auront lieu le mercredi et samedi de 10h à 11h30 au local des restos du cœur

1, av schaaafheim à Richelieu à partir du mercredi 6/12/06.

## AGIR POUR L'EMPLOI

ASSOCIATION INTERMEDIAIRE  
Agréée Chèque Emploi Service Universel (CESU)



Vous propose du personnel  
**POUR VOS TRAVAUX DE  
MENAGE  
REPASSAGE  
PETIT JARDINAGE\*...**

N'hésitez pas à nous contacter

**☎02.47.58.13.77**

## SANS AUCUNE FORMALITÉ

Agir s'occupe de la déclaration unique d'embauche, contrat de travail, fiche de paie, facture.

\* emplois familiaux :

Déduction des impôts à hauteur de 50% des sommes dépensées

78, Route de Chinon - 37120 RICHELIEU  
e-mail : [agir-pour-lemploi@wanadoo.fr](mailto:agir-pour-lemploi@wanadoo.fr)



# LA PAROISSE

## SAINT VINCENT DE PAUL

### Nous avons connus quelques évènements importants ces derniers mois :

- En tout premier lieu, le 15 août, la nouvelle statue de Notre-Dame des Miracles, a été bénie à Richelieu, celle volée en 2003. Elle a été refaite à l'identique par des moniales contemplatives de la famille chartréuse, les Petites Sœurs de Bethléem. Merci aux nombreux et généreux donateurs.
- La rentrée est toujours un moment important pour les enfants et les jeunes : rentrée scolaire, mais aussi rentrée du catéchisme : 80 enfants découvrent petit à petit Jésus. La Première Communion (CM1) sera le 6 mai, la Profession de Foi (6<sup>ème</sup>) le 3 juin, et la Confirmation (3<sup>ème</sup>), le jeudi de l'Ascension 17 mai. La Confirmation marque l'aboutissement de l'Initiation Chrétienne. Elle se prépare sur 3 ans, de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, en petites fraternités de collégiens et de collégiennes, invitées 7 fois dans l'année pour des dîners *pasta* (célèbre plat de pâtes italiennes) chez des paroissiens. On peut aussi être confirmé, et même baptisé, adulte.
- Belle reprise également pour les 25 servants d'Autel dont le projet d'année est une rencontre internationale de servants, à Paris à la Pentecôte ; et pour la chorale de 18 Jeunes Filles, qui se sont vu remettre le foulard de Mère Teresa.
- Les collégiens ont vécu deux temps forts : un concert de rock chrétien, *Glorious*, à Tours en novembre et un week-end au cadre noir à Saumur en décembre.

**L'évènement phare de l'année 2007 sera une grande Mission Paroissiale**, du 25 mars au 1<sup>er</sup> avril. Dans la lignée des Lazaristes de Saint Vincent de Paul qui ont missionné dans notre région, une communauté, le Verbe de Vie, nous aidera à proposer la Foi, à l'occasion de grandes rencontres thématiques en soirée à l'église de Richelieu (couples, jeunes, Marie, pardon...), et de rencontres à domicile. Les missionnaires visiteront les habitants de la Coupure du Parc. Merci de leur faire bon accueil. Une information complète sera donnée par des dépliants et affiches.

### Infos pratiques :

- Permanence d'Accueil, à l'église de Richelieu, lundi et samedi de 10h à 12h, mercredi de 14 h à 16 h, et vendredi de 10h à 11h, pendant laquelle vous pouvez demander le Baptême de votre enfant, l'inscrire au Catéchisme, pour un mariage, demander une intention de Messe, demander un renseignement ...
  - Permanence du Père Xavier Malle : Vendredi après la Messe du Marché à 11h30.
- La charge de la Paroisse est confiée par l'Evêque à la Communauté de L'Emmanuel, dont les Prêtres résident au Presbytère de L'Ile-Bouchard, Parvis du Chanoine Ségelles, 37220 L'ILE-BOUCHARD 02.47.58.51.03; Le Père Malle est vicaire pour le Richelais.
- Adresse de la Paroisse : 2, rue Henri Proust 37120 RICHELIEU tél/fax 02 47 58 10 91  
[catholique.richelieu@free.fr](mailto:catholique.richelieu@free.fr)
  - Prochaines messes dominicales à Chaveignes à 9h30 : 7 janvier (Epiphanie) et 15 avril (Dimanche de la Miséricorde). Tous les dimanches, Messe à Richelieu à 11h15 et le samedi soir à 18h30 à L'Ile-Bouchard.

# La Communauté de Communes du Pays de Richelieu (CCPR)

## Approbation du compte administratif 2005

Section de fonctionnement		Recettes .....	785 129.81 €
Résultat reporté (excédent) .....	120 236.37 €	Résultat de clôture (déficit) .....	42 430.70 €
Dépenses .....	999 666.84 €		
Recettes .....	1 230 092.66 €	Reste à réaliser d'investissement	
Résultat de clôture (excédent) .....	350 662.19 €	Dépenses .....	450 735.05 €
		Recettes .....	338 612.76 €
Section d'investissement		Résultat définitif (excédent) .....	196 103.20 €
Résultat reporté (déficit) .....	96 479.08 €		
Dépenses .....	731 081.43 €		

## Approbation du compte administratif 2005 du service des ordures ménagères :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Résultat reporté (excédent) .....	72 293.90 €	Résultat reporté (déficit) .....	16.99 €
Dépenses .....	673 153.47 €	Recettes .....	703.19 €
Recettes .....	604 861.45 €	Résultat de clôture (excédent) .....	686.20 €
Résultat de clôture (excédent) .....	4 001.88 €		
		Résultat définitif (excédent) .....	4 688.08 €

## Subvention 2006 : le montant total accordé s'élève à 125 553 € dont

Office de Tourisme .....	49 200 €	Arc en Ciel .....	30 000 €
Les amis du musée et du Pays de Richelieu .....	1 100 €	Ecole de musique .....	8 000 €
Manifestation « Cape et épée » .....	7 623 €	Comice agricole .....	7 500 €
		Agir pour l'emploi .....	15 000 €

Réalisation d'un atelier relais : Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, il convient à la CCPR de favoriser l'extension de tissu économique local et principalement celui concernant les zones d'activités communautaires. Pour cette raison, des aménagements de zone sont réalisés et des opérations de soutien à la création et à l'extension d'entreprises effectuées. Afin de renforcer ce dispositif, il est proposé de réaliser un atelier relais sur la zone industrielle de Richelieu - Champigny/Veude. Le programme comprend la réalisation d'un bâtiment d'une surface totale de 555 m<sup>2</sup> dont 500 d'atelier et 55 de bureaux, sanitaires. Le coût estimatif global est de 280 000 € HT dont subventions de l'état (75 600 € soit 27 %). Le reste (204 400 €) est à la charge de la CCPR.

Tarif des transports scolaires 2006 - 2007 : La CCPR fixe le montant des participations des familles pour les frais de ramassage scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2006. La participation trimestrielle est de 53 € pour les élèves du secondaire et du primaire et 89 € pour les élèves scolarisés à Loudun.

Cession de terrain sur la zone industrielle de Richelieu - Champigny/Veude à Monsieur GALERNE pour l'extension de son entreprise.

Projet du pôle d'activités intercommunales : L'avant-projet et son plan de financement ont été adoptés en juin. Aussi, celui-ci va être repousser vraisemblablement au second semestre 2007 à cause d'une part, des travaux en cours « place du marché » et d'autre part, de la décision de la région qui devait contribuer au titre du Contrat de Pays à hauteur de 700 000 € et qui ne participera qu'à un niveau plus modeste de 150 000 € compte tenu des besoins des autres activités. Il faut donc surseoir au démarrage des travaux en se donnant le temps de trouver un nouveau plan de financement et trouver les 550 000 € manquants. On veillera également à limiter les frais d'équipements scénographiques. Le projet n'est toutefois pas remis en cause. Aussi le projet architectural a été remodelé à la suite des observations de l'architecte des bâtiments de France. La façade sera un peu moins vitrée. Le projet va être recalibré pour à la fois entrer dans une enveloppe en accord avec les possibilités de la CCPR. On reviendrait de 3 100 000 € à 2 700 000 €.

Voici le plan de financement tel qu'il a été approuvé en juin :

	Recette
Dépense HT .....	Subvention 80% ..... 2 228 480 € (Région Centre, DRAC Centre, DGE, FNADT, Conseil Général, Etat)
2 785 600 €	Part CCPR 20% ..... 557 000 €

Devenu de l'emprise ferroviaire : Des problèmes se posent autour de l'emprise ferroviaire. Le Conseil Général principal propriétaire propose l'aménagement d'une voie verte et la cession des emprises de la voie aux communes concernées pour l'euro symbolique.

Achèvement du crédit bail passé avec la société à responsabilité limitées SNBE avec la SCI « Le Gué de l'Argrie » avec l'option d'achat pour celle-ci aux conditions prévus à l'article « promesse unilatérale de vente » du crédit bail.

Aides pour la lutte contre les termites : Des subventions du Conseil Général et de la CCPR sont accordées aux particuliers

Plan Local de l'Habitat : Le projet PLH déjà validé en juin a subi quelques modifications de la part de la DDE ; Il est désormais transmis au préfet.

Saison culturelle 2007 avec la Région Centre : Le budget prévisionnel global est de 40 051 € dont 32 771 € pour la part artistique. Le montant demandé à la Région Centre est de 16 385 €. La programmation culturelle 2007 fera également l'objet d'un contrat de développement culturel signé avec le Conseil Général. Il devra être approuvé lors du vote du budget 2007.

Programme d'intérêt général de l'habitat : plan de financement pour 2007

Dépense	Recette
Animation du dispositif 2007 ..... 18 200 € HT	Région Centre 60 % ..... 13 776 €
Rémunération / sortie d'insalubrité	ANAH (animation du dispositif)..... 4 000 €
soit 280 € X 17 logements ..... 4 760 € HT	CCPR ..... 5 184 €
TOTAL ..... 22 960 € HT	TOTAL ..... 22 960 €

Logements conventionnés réalisés dans le cadre de la prolongation de l'OPAH menée de 2001 à 2005. L'opération a été particulièrement positive. Les objectifs en matière de logement conventionnés notamment ont été largement dépassés dans les deux dernières années de l'opération. Pour cette raison, il est sollicité une aide complémentaire de la Région Centre à hauteur de 11 831 €

Eric DEVIJVER



# SMICTOM DU CHINONNAIS

Comme chaque année, le SMICTOM vient de publier son rapport annuel sur le prix et la qualité du service rendu. Pour l'année 2005, il a été collecté en Chinonais pour 75 communes comprenant 68 438 habitants.

Sacs noirs : 17 998.03 tonnes  
Sacs jaunes : 1 441.20 tonnes  
Conteneurs journaux et sacs bleus : 1 791.92 tonnes  
TOTAL : 4 426.69 tonnes soit 957 kg par habitant

Ces chiffres sont en légère baisse par rapport à l'année 2004. les ordures ménagères (17 998.03 tonnes) sont directement dirigées vers l'usine de valorisation énergétique (incinération et production de vapeur)

où elles sont rejointes par 49 132 tonnes de produits non acceptés par le recyclage et 3 033.04 tonnes d'ordures ménagères du Sud Lochois, ce qui représente un total incinéré de 20 182.14 tonnes.

En sortie de l'incinération, on retrouve :

- ✓ 4 738.90 tonnes de mâchefers enfouis au centre d'enfouissement du Sud Lochois
- ✓ 735.10 tonnes de fines poussières enfouies dans le centre du Calvados
- ✓ 350.56 tonnes de ferrailles
- ✓ et une production de 7 238.58 tonnes de vapeur livrée au centre hospitalier du Chinonais

## DECHETTERIE DE RICHELIEU : BILAN 2005

population desservie : 8529 habitants.

DECHETS BANALS	An 2005 Tonnes	Rappel 2004 ratio kg / hab	Rappel 2003 ratio kg / hab	ratio kg / hab
Gravats.....	602.40	70.63	54.05	42.78
Ferrailles .....	153.82	18.03	18.29	15.19
Cartons .....	21.90	2.57	1.99	1.65
Déchets verts .....	361.28	42.36	42.33	34.07
Tout venant .....	656.82	77.01	65.07	42.86
TOTAL .....	1 796.22	210.60	181.73	136.54
	Evolution 2003-2004 .....		+ 33 %	
	Evolution 2004-2005 .....		+ 16%	
	Evolution 2005-2006 .....		+ 54 %	

MENAGERS SPECIAUX.....	An 2005 Kg	Rappel 2004 ratio kg / hab	Rappel 2003 ratio kg / hab	ratio kg / hab
Peintures .....	10 768	1.26	0.89	0.39
Phyto .....	621	0.07	0.04	0.10
Acides/bases .....	433	0.05	0.00	0.02
DTQD .....	1 423	0.17	0.18	0.17
Emb. plastiques vides souillés .....	6 427	0.75	0.95	0.00
Emb. métalliques vides souillés ...	2 025	0.24	0.52	0.00
Aérosols .....	344	0.04	0.03	0.02
Néons .....	234	0.03	0.02	0.00
Filtres à huile .....	543	0.06	0.08	0.09
Huiles usagées .....	1 620	0.19	0.32	0.00
Batteries .....	5 815	0.68	0.81	0.83
Piles .....	415	0.05	0.03	0.00
TOTAL .....	30 667	3.60	3.87	1.63
	Evolution 2003-2004 .....		+ 137 %	
	Evolution 2004-2005 .....		- 7 %	
	Evolution 2005-2006 .....		+ 121 %	

## DISTRIBUTION DES SACS

### POUBELLE

dans la salle du presbytère

Samedi 20 et 27 janvier 2007  
de 14 h 00 à 18 h 00

N'hésitez pas de nous avvertir de tout changement au sein  
de votre foyer.

## RAMASSAGE DES SACS POUBELLE

Tous les jeudis à partir de 13 heures même les jours fé-  
riés (sauf le 1<sup>er</sup> mai)

## HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Lundi de 8h30 à 12h00  
Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30  
Vendredi de 14h00 à 17h30  
Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30



## Tarifs de la salle des fêtes

	Habitants de la commune	Habitants hors de la commune
Une journée .....	80.00 €	135.00 €
Deux journées .....	125.00 €	210.00 €
Vin d'honneur ou réunion .....	30.00 €	35.00 €
Chauffage par jour .....	30.00 €	30.00 €
Associations ayant leur siège social à Chaveignes .....		31.00 €
Associations oeuvrant en faveur de l'emploi .....		31.00 €
Caution restituée ou retenue suivant l'état du parquet .....		30.00 €
Caution restituée ou retenue suivant l'état de la salle .....		122.00 €

### ***SERVICE TRAVAILLEUSE FAMILIALE***

La travailleuse familiale assume une mission sociale directement au domicile des familles. Cette action vise à maintenir l'équilibre familial lorsqu'il est plus ou moins perturbé par une maladie ou des difficultés sociales.

C'est une professionnelle qui est à l'écoute des besoins des familles aidées qui peut accompagner la mère de famille ou assumer momentanément sa fonction sous tous les aspects psychologiques, affectifs, administratifs, ménagers, etc.

*En cas de besoin*  
Contacter Me MONTIER  
 02.47.58.37.12

### ***SERVICE D'AIDE A DOMICILE***

Ce service est destiné aux personnes de plus ou de moins de 60 ans, est composé de son équipe d'aide à domicile sillonnant dans tout le canton pour effectuer les tâches ménagères, l'aide aux courses, aux repas, à la toilette, à la promenade, pour effectuer la cuisine et est géré par une responsable.

Vous sortez de l'hôpital, vous êtes fatigués, n'hésitez pas à nous appeler nous sommes là avant tout pour vous renseigner, nous étudierons votre situation.

Le service s'occupe de toutes les formalités administratives, des démarches auprès des caisses ainsi que les déclarations à l'urssaf et effectue les fiches de salaire. L'Admr travaille en partenariat avec les services sociaux, le conseil général, les mairies, le service des tutelles, les médecins...

*En cas de besoin*  
Contacter Me DERNONCOURT  
 02.47.58.12.19

### ***SERVICE de SOINS INFIRMIERS A DOMICILE***

Ce service est destiné aux personnes de 60 ans et + ainsi qu'aux handicapés de plus de 20 ans. Il intervient sur demande du médecin, de l'hôpital, de la famille, d'un voisin ou du patient lui-même.

Des aides-soignantes se déplacent à domicile pour des soins d'hygiène et de confort (toilette, habillage, présentations d'escarres, mobilisation...).

Le service comprend 20 lits à domicile et est en relation avec les médecins, les hôpitaux, les Assistantes sociales. Si le service est complet, la responsable est là pour trouver une autre solution.

*En cas de besoin*  
Contacter Me TURPIN  
 02.47.58.12.19

---

# ASSAD

## L'Automne Paisible du Richelais

Est une association de service, de soins et d'aide à domicile. Elle a pour valeurs le respect de l'usager, la convivialité et n'a pas de but lucratif. Plaçant les personnes au cœur de son action, les membres de l'ASSAD de Richelieu veillent à ce que les prestations assurées soient conformes à leurs attentes et à leurs besoins, dans un esprit de confiance, de proximité, de rapidité et d'efficacité.

### Un service pour aider les personnes dépendantes

Vous faites maintenant partie des seniors ou vous avez perdu momentanément ou durablement votre autonomie, suite à un accident ou à une maladie, notre association peut vous aider non seulement sur le plan ménager, mais aussi, au quotidien, en vous apportant, par la présence rassurante d'une aide à domicile, une écoute attentive et proche.

### Pour la vie quotidienne, les services ménagers

L'aide à domicile est une professionnelle qui intervient pour aider à l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne des personnes rencontrant des difficultés passagères ou durables. L'ASSAD « Automne Paisible du Richelais » vous offre un service de qualité grâce à une équipe dynamique d'aide à domicile discrète, performante et dévouée.

**Les aides à domicile vous aident à accomplir les principaux actes de la vie quotidienne :** elles se chargent des travaux quotidiens de la maison : le ménage courant, la vaisselle, le repassage, le raccommodage, l'aide à l'habillage, au lever et au coucher ... **Elles peuvent aussi accompagner la personne dans ses sorties** (au marché, au musée, au lieu de culte ...) ou encore l'aider dans ses démarches administratives. Un lien social est ainsi maintenu, chaque jour, dans un esprit de service et de contact humain.

Pour vous renseigner, Mme Véronique DOUBLET, directrice et responsable du secteur et Mmes Dominique BURY et Claudette BOISDY, agents de bureau, se mettent à votre disposition. Elles étudieront avec vous la solution la mieux adaptée à votre cas. En ce qui concerne l'aspect financier, toutes les possibilités d'aide vous seront clairement exposées, afin de déterminer celle qui sera retenue en fonction de votre budget.

N'hésitez pas à prendre contact au 02 47 58 26 21 ou au bureau 3Bis, rue de Loudun 37120 Richelieu

Permanences : Lundi et Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Jeudi de 9 h à 12 h et Vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h

Le bureau est fermé le mardi toute la journée et le jeudi après-midi, ces jours étant consacrés aux visites à domicile.

**En cas d'urgence**, vous pouvez contacter Mme M.J LEPLATRE, présidente au 02 47 58 10 42

## La MSA de TOURAINES proche des assurés agricoles

Mutualité Sociale Agricole : 2<sup>ème</sup> régime  
de protection sociale en France.

### Le guichet social unique

A la différence des autres régimes, la MSA offre à ses assurés un guichet unique pour l'ensemble de leur protection sociale, le paiement des prestations (maladie, famille, logement, etc.) et l'encaissement des cotisations. En 2005, la MSA de Touraine comptait 76.000 assurés auxquels elle a redistribué 460 millions d'euros de prestations.

### La santé-sécurité au travail

La MSA de Touraine développe un plan d'actions santé-sécurité au travail adapté aux besoins des exploitants et salariés agricoles en activité. Elle est présente sur le terrain de la prévention des risques professionnels : les actions de sensibilisation et de formation s'adressent aux entreprises et aux salariés de tous les secteurs d'activité agricole.

### Une action sociale pour tous

Dans le cadre de son plan d'actions sociales, le conseil d'administration de la MSA de Touraine a décidé de répondre en priorité aux besoins des familles et des jeunes, des personnes âgées, handicapées et en situation fragile. Cette action sociale est déployée en partenariat avec les acteurs locaux.

### Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Élus par les assurés agricoles eux-mêmes, les délégués cantonaux permettent une relation privilégiée entre les assurés et la MSA. Organisés au sein de 45 comités cantonaux avec un Président et un ou plusieurs vice-présidents, les délégués sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale. Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

### Composition du comité cantonal de Richelieu

**Présidente :**  
Annie DAMOUR - CHAVEIGNES

**Vice-Présidente :**  
Lucienne GOUINEAU - LEMERE

### Délégués :

BRASLOU  
Roland ARNAULT  
Francis BONNET

COURCOUE  
Dominique GERARD  
Anthony BACLE

MARIGNY MARMANDE  
Mireille AUBERT

BRAYE SOUS FAYE  
Claudy RAIMBAULT

LA TOUR SAINT GELIN  
Frédéric JAUTROU

RAZINES  
Bernard HERAUD  
Gino MORON

CHAVEIGNES  
Michel BECKER

LIGRE  
François PRETESEILLE

**POINT ACCUEIL EMPLOI cigales et fourmis**  
Ecole de Formations Sanitaires et Sociales Croix Rouge  
7 rue JARRY - 37120 RICHELIEU

tél : 02 47 95 35 48 ou 06 12 46 15 72 – E-Mail : paecigalesetfourmis@wanadoo.fr  
**financements : Conseil Général, Fonds social Européen, Caisse d'Allocations Familiales, DDTE, Mairie de Richelieu et de Champigny sur Veude**

**Ouvert le mardi et le vendredi de 9h à 17h.** Animé par Martine Bayard et Elodie Boulay.

Le Point Accueil Emploi Cigales et Fourmis a été créé en 1998 à l'initiative des travailleurs sociaux et des habitants du canton, dans le but de favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle de personnes sans emploi, en complémentarité de l'Association Intermédiaire.

Le Point Accueil Emploi a accompagné 149 personnes en 2005. 74 personnes ont obtenu un contrat ou une formation. Les résultats sont dus à la dynamique du groupe, au partenariat avec les travailleurs sociaux et les associations du Richelais.

Pour atteindre les objectifs d'insertion, les animateurs utilisent à la fois une dynamique emploi, sociale et culturelle.

La matinée est réservée à la recherche d'emploi sur Internet, presse, aide à la rédaction de lettre de motivation ou CV, préparation aux entretiens d'embauche...

L'après-midi alterne des thèmes sur la santé, le droit, la culture, les loisirs...

En 2005, la rénovation des locaux a été réalisée grâce au financement de la Municipalité de Richelieu, et au concours de l'YTEP. La conception du projet et la préparation des locaux ont été pris en charge par les usagers. En 2006, une fresque murale a été créée par les participants à l'atelier peinture animé par Marie-Laure Bourcy.



**Echanges – Ecoute – Aide – Soutien – Solidarité**

## Vous avez votre mot à dire ! Enquête publique sur la future charte du Parc naturel régional

Validée en 1996, la charte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine arrive aujourd'hui à échéance. A l'occasion de son renouvellement, chaque habitant est invité à exprimer son avis sur le futur projet 2008-2020.



### Une charte, c'est quoi ?

Une charte de Parc naturel régional, c'est :

- un **contrat** qui engage, pour 12 ans et par libre adhésion, les communes, les départements, les régions concernées, ainsi que l'Etat,
- les objectifs à atteindre pour la protection et la valorisation du territoire et les moyens nécessaires pour les réaliser,
- les limites géographiques du Parc.

C'est sur la base de cette charte qu'en 2008, l'Etat doit renouveler le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

### Venez vous exprimer sur la nouvelle charte 2008-2020 !

Cette charte va être soumise à **enquête publique en février et mars 2007**.

Vous êtes invité à donner votre avis et à exprimer vos envies pour le territoire, lors de rendez-vous avec des commissaires-enquêteurs ou sur des registres installés dans votre mairie.

A cette occasion, l'intégralité de la future charte sera mise en consultation en mairie pendant la durée de l'enquête publique accompagnée d'un résumé illustré.

### Et après ?

Après l'enquête publique, **chaque commune concernée par le futur périmètre du Parc devra délibérer** en conseil municipal pour manifester ou non son adhésion au Parc. Alors, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable pourra renouveler par décret le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine pour 12 ans.

**Ce territoire est le vôtre et celui de vos enfants ! Profitez de la parole qui vous est donnée pour vous exprimer !**

Plus d'informations, contactez-nous au 02 41 53 66 00 ou sur notre site Internet :

[www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)



Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine - 7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau  
Tél : 02 41 53 66 00 - Fax : 02 41 53 66 09 - Site web : [www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)

## Permanences architecturales et paysagères gratuites pour tous

Le Parc naturel régional, en partenariat avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Chinonais (ADUC), a mis en place des **permanences gratuites** assurées par un architecte-conseil, pour les **particuliers** et les collectivités qui envisagent des travaux de restauration, d'extension, de construction ou d'aménagement paysager sur le territoire du Parc.

**N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec notre architecte dès que vous avez l'intention de construire ou de rénover.**

Les permanences se déroulent :

- à la Salle des Associations d'**AZAY-LE-RIDEAU** le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 9h à 12h,
- à la Maison de la Formation de **BOURGUEIL** le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 14h à 17h,
- à la Mairie de **CHINON** le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 9h à 12h,
- à la Mairie de **RICHELIEU** le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 14h à 17h.

Pour prendre rendez-vous, contacter **Mme Virginie DUCHIRON**  
à l'ADUC : **02 47 93 83 83**

## De nouveaux ateliers pédagogiques pour les classes du Parc

Chaque année, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, en partenariat avec 17 intervenants, propose à toutes les écoles du territoire des **ateliers de découverte de l'environnement et du patrimoine**. En début d'année scolaire, **les instituteurs peuvent inscrire leurs classes** aux ateliers de leur choix : de la pierre aux milieux naturels, en passant par l'eau, la Loire ou le paysage culturel, le choix des ateliers ne manque pas.

Les nouveautés 2006-2007 : une démarche sur le développement durable pour les collèges et les lycées, ainsi que l'atelier « l'éloge des lavoirs » qui conjugue découverte du bâti et rencontre avec des artisans du bâtiment.

L'éducation au territoire prend tout son sens dans un Parc naturel régional, surtout lorsqu'une partie de ce territoire est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Parc, l'Education Nationale et les organismes partenaires veulent ainsi permettre aux élèves et à leur famille de **prendre conscience de toutes les richesses de l'environnement qui les entourent**.

Le Parc subventionne ces ateliers à hauteur de 220 euros par journée d'animation et par classe.

**Contact P.N.R.** : Emmanuelle CREPEAU – chargée de mission Education à l'Environnement

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine - 7, rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau  
Tél : 02 41 53 66 00 - Fax : 02 41 53 66 09 - Site web : [www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)



# **COORDONNÉES DE LA MAIRIE**

Adresse : Le Bourg 37120 CHAVEIGNES

Téléphone : 02 47 58 16 74

Fax : 02 47 95 31 16

Adresse électronique : [mairiedechaveignes37@wanadoo.fr](mailto:mairiedechaveignes37@wanadoo.fr)

## **PERMANENCES DU MAIRE**

Lundi de 8 H 30 à 12 H 00

Mercredi de 14 H 00 à 16 H 00

Vendredi de 13 H 30 à 17 H 00

## **HORAIRE DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

Lundi de 8 H 30 à 12 H 00

Mardi de 8 H 15 à 12 H 30

Mercredi de 14 H 00 à 16 H 00

Jeudi de 8 H 15 à 12 H 30

Vendredi de 13 H 30 à 17 H 00

La boîte aux lettres se situe en face de la mairie, de l'autre côté de la place, contre le mur.  
Elle se trouve dans un groupe de boîtes, en haut à gauche. Elle est de couleur marron.

Les nouveaux habitants peuvent obtenir en mairie  
tous les renseignements nécessaires sur la vie et les services communaux.

## **LES HABITANTS ONT LA PAROLE**

Si vous souhaitez apporter un témoignage sur un fait historique, un évènement, une anecdote sur la vie passée ou présente de notre commune, merci de nous contacter, vos propos seront rapportés dans les bulletins à venir. Alors à vos plumes et crayons et à bientôt.

# HISTOIRE DU CHATEAU DE LA VRILLAYE

Le fief de La Vrillaye, dont le premier document date de 1536, relève de L'Île Bouchard. Il est « foi et hommage simple ». Méruy TESTU, écuyer et sieur de La Vrillaye, doit un roussin de service (cheval équipé pour l'armée) et 9 sols par an d'aide à son suzerain.

En 1556, François TESTU EST LE SIEUR DE La Vrillaye. La Fuye (pigeonnier) est la construction la plus ancienne. Avec ses 1200 cases pour 1200 couples de pigeons, elle témoigne de l'importance du domaine qui était à l'époque de 1200 arpents (800, hectares). En 1618, Geoffroy de Beauvils, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi est seigneur de La Vrillaye. Le 7 juillet 1660, Louis XIV couche à Richelieu et passe devant l'ancienne entrée de La Vrillaye avec toute la cour. En 1667, le fief passe à Josias PIERRES de la Vrillaye qui se fait protestant. Le 1<sup>er</sup> novembre 1685, ses trois filles doivent se présenter devant le curé de Chaveignes pour recevoir « l'absolution de l'hérésie après en avoir fait abjuration ». Les bâtiments de service qui formaient l'aile droite et gauche du vieux château ont été construits au 17<sup>ème</sup> siècle avec des lucarnes rondes au premier étage. En 1707, La Vrillaye appartient à Armand Daniel PIERRES. Le 10 octobre 1726, Jean Jacques René THUBERT est baptisé. Il est le fils de Jean Jacques THUBERT de La Vrillaye et de Dame Marie PIERRES. Chevalier, il épouse Jeanne de La BAUME Le BLANC, cousine de Mlle de Lavallière, maîtresse de LOUIS XIV. En 1768, le fief est inscrit pour 1000 livres de revenu et doit payer un impôt de 50 livres. Sans succès, Jean Jacques René THUBERT demande une décharge en 1767 pour « Pluye et brouillard », en 1774 pour de « mauvaise récolte et mauvaise terre », en 1780 pour « dommages qui lui ont été faits par la grêle » et pour « dommages causés par les inondations ». Des impôts difficiles à supporter ... avant 1789. Le 22 mars 1793, Jean Jacques René THUBERT, en présence de son demi-frère Charles François, prieur à l'Île Bouchard, subit des perquisitions mais « rien de contraire à la constitution n'est relevé ... ! ». En 1796, il est contraint d'admettre que deux de ses fils, Marie Gabriel Magdeleine et Jean Marc sont émigrés. En 1798, les Révolutionnaires considèrent que les parts de l'héritage futur des deux enfants émigrés soit les 2/7<sup>ème</sup> de La Vrillaye, sont des biens nationaux. Ils obligent à faire un « partage de pré-succession » et prennent des métairies représentant la part des 2 enfants émigrés. Marie Gabriel Magdeleine de THUBERT, 5<sup>ème</sup> enfant, succède à son père et devint propriétaire du domaine sans doute en 1806. Militaire depuis 1779, émigré, il finira Brigadier des armées du roi et Chevalier de Saint Louis. On ne sait pas quand il rentre à La Vrillaye. A 40 ans, le 19 janvier 1801, il épouse Adélaïde LELOT. La révolution étant passée, l'acte de mariage le déclare simple cultivateur. Le 11 septembre 1801, naît une fille Marie Elisa. Sa mère Adélaïde meurt deux ans plus tard. Son père se remarie avec Félicité CHABARD, il meurt le 25 juin 1842 à 81 ans. Il est le dernier THUBERT à avoir vécu dans le château. Marie Elisa THUBERT est la seule héritière. Son époux, le comte poitevin Gabriel de MORINEAU, lieutenant d'infanterie sous l'Empire devenu garde du corps du Roi, entreprend la rénovation du domaine. Ils ont un fils unique Isidore Gabriel le 27 février 1821 qui épousera Elisabeth Félicité de BESSAY issue d'une très ancienne famille du Poitou. C'est à ce couple que l'on doit l'état actuel du château. Ils ont ajouté aux bâtiments de servitude les importantes lucarnes carrées portant les monogrammes MB (familles MORINEAU-BESSAY) et les blasons armoriés. Les fermes de la Grande et Petite Persillière jouxtant le château ont été construites après 1836. Elles dépendaient du château. Des vignes se trouvaient entre elles et le château, à l'ouest de l'allée de tilleuls et derrière le château à l'Est. Isidore fait installer en 1875 une gigantesque et très moderne éolienne Bollée. Il meurt le 21 mars 1885. Son fils unique Louis Frédéric de MORINEAU hérite du domaine. Capitaine en retraite, le 4 août 1902, il le vend à Georges DELAMARRE DE MONCHAUX, ingénieur des Arts et Manufactures (Ecole Centrale). Il meurt au château le 18 juin 1906. Son épouse, née BOUTHORS, tante du Maréchal de LIAUTEY, meurt le 09 juillet 1914.

L'armée française réquisitionne alors le château jusqu'à l'été 1920. Des baraquements militaires furent établis dans le parc. Des soldats américains y dirigèrent un camp de prisonniers allemands. Des inscriptions de GI sur la grange (à côté du pigeonnier) en témoignent. Un souterrain dans le bois a été remblayé dans les années 90, sans doute un abri à munitions.

Le 29 juin 1920, Monsieur JOURDAN, conseiller du Commerce extérieur de la France, achète La Vrillaye puis l'échange le 04 octobre 1927 contre des immeubles locatifs au Havre. Maurice CAUCHON, ouvrier, a hérité de ces immeubles de sa mère qui avait épousé un sénateur aisé. Il veut vivre des revenus agricoles des terres (environ 40 hectares), n'y parvient pas et s'en va en Vendée avec sa famille.

Le 29 avril 1936, le tribunal civil de Chinon adjuge le domaine à Joseph Marie PERRIN de BOISLAVILLE. Madame est âgée et ne s'y plait pas car sa chambre est au 1<sup>er</sup> étage. Elle est parente aux ROUSSEL de PREVILLE du château de la Pataudière sur la commune de Champigny Sur Veude. Le 8 juin 1940, les aciéries et laminoirs de Beautor (Aisne) achètent La Vrillaye pour en faire leur siège social pendant la guerre puis en font une colonie de vacances. 110 enfants y séjournent l'été. Ils se rendent à Richelieu à pied en chantant : « Faites place, vlà La Vrillaye qui passe ... ». Le château est restructuré pour les besoins de la « colo ». En 1955, un gros tilleul s'abat sur l'extrémité de l'aile nord lors d'un gros orage. Il met le feu à ce qui devait être les écuries. Le 4 mars 1985, le château et 10 hectares de parc sont vendus à John HADMAN. Il équipe les chambres de salles de bains et les loue en chambres d'hôtes. Claude MARTIN, conseiller municipal à la ville de Paris, acquiert La Vrillaye le 24 février 1996 et procède à des travaux de restauration. Noël 1999, la tempête déracine le très grand cèdre et deux grands conifères. Monsieur et Madame Michel CONSTANT, rachète le domaine en 2000. Les dernières vignes ont été arrachées en 1965. Michel CONSTANT rénove le Chai du 17<sup>ème</sup>, adjoint au domaine 6 hectares de vignes en appellation Chinon, sur la commune de Ligré et plante une vigne blanche derrière le château. La Vrillaye est redevenu un domaine agricole.

## Photographies du camp américain 1914 -1918





## Char de Chaveignes fabriqué pour le comice agricole du 03 septembre 2006 à Richelieu

Cette année, le canton était responsable du comice agricole. La commune et le comité des fêtes ont participé à la fabrication d'un char. Le thème choisi était le moulin à eau. Après maintes réflexions, la mise en route fût un peu laborieuse, mais le résultat est à la hauteur des espérances. Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré pour la confection des roses et sa réalisation.

# Reconstitution d'un ancien moulin à eau





## C'était le 10<sup>ème</sup> marché fermier ...

Le 10<sup>ème</sup> Marché Fermier - Marché Gourmet de Chaveignes

C'était 66 exposants tous plus fiers les uns que les autres d'exposer leurs beaux et bons produits du terroir (ah une grande tartine de pain-paillasse avec du beurre dessus et trempée dans un bol de café au lait, ah une pincée de safran dans une crème brûlée qui révèle une saveur subtile ou bien quelques grains de sel venu de Guérande sur une tranche de foie gras et de pain grillée, un fromage de chèvre affiné à point avec un petit verre de vin blanc sec du cru, une bonne fouée au beurre d'escargot ! )

Ah le vin nouveau avec des marrons grillés, le cresson arrivé tout droit de la cressonnière du Chinonais, les confitures plus surprenantes les unes que les autres, l'huile de noisette et l'huile de noix si fruitée (on peut en mettre un petit filet dans la purée de pomme de terre, c'est un délice !).

Ah le miel crémeux ou d'acacia, les nougats faits maison, ah le pain d'épices avec des écorces d'orange ou des morceaux d'angélique,

Oui, c'était tout cela le 10<sup>ème</sup> marché fermier de Chaveignes et si j'en oublie, excusez -moi.

Le 10<sup>ème</sup> marché de Chaveignes, c'était aussi la ferme avec ses ânes stoïques, ses moutons du coin et d'ailleurs, sa mère truie et ses petits tout roses, ses petits canards qui ravissent toujours grands et petits, c'était vers midi, l'envolée de pigeons (effet bucolique réussi), les promenades en carriole, la rétrospective sur écran géant de nos marchés passés, l'orgue de Barbarie qui égrainait ses airs nostalgiques. C'était l'Institut de Dégustation qui par des jeux, nous faisait deviner des goûts, des saveurs et des parfums pas si faciles à reconnaître. C'était une exposition sur l'évolution administrative de notre département depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, c'était le repas convivial dans la salle des fêtes : un grand merci au Comité des Fêtes pour son action efficace habituelle.

C'était enfin et incontournable, les enfants des écoles du canton venus présenter leurs citrouilles et potirons dans cette si jolie cour du presbytère avec la pesée de la plus grosse (plus de 60 kg), les récompenses à nos petits jardiniers et le lâcher de ballons final...

C'était tout cela le marché fermier de Chaveignes par une belle journée ensoleillée, animée par notre infatigable homme du terroir.

